

LYON 4E Société

# Squat de la Croix-Rousse : « Pas d'expulsion le 24 septembre »

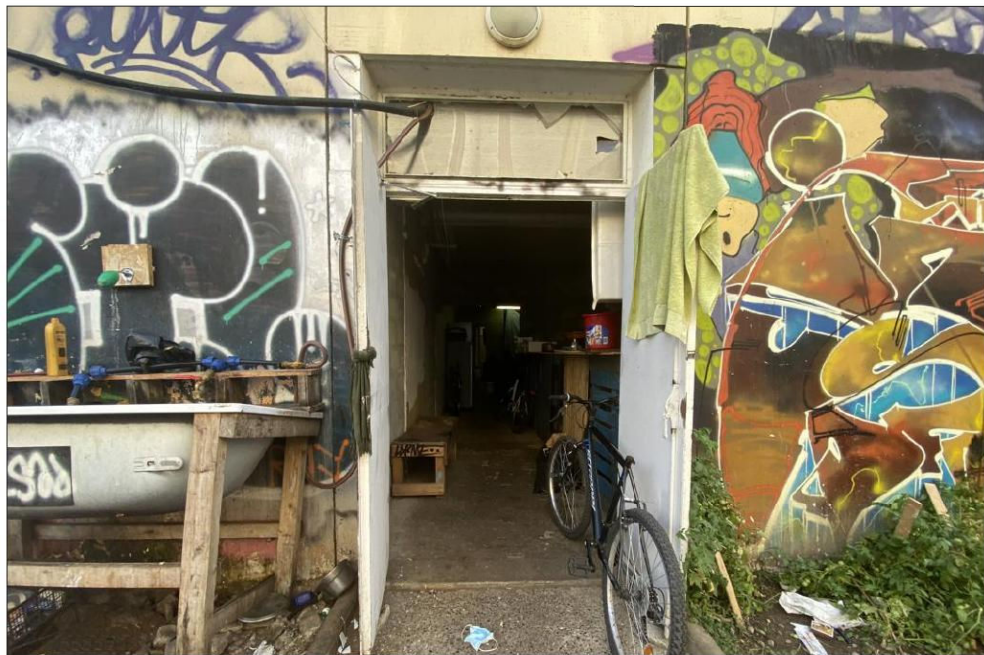
**Le 24 septembre 2019, dans l'affaire « Squat de la Croix-Rousse contre Métropole », la justice avait laissé un délai d'un an avant que l'expulsion ne puisse être ordonnée. Les occupants de l'ex-collège Maurice-Scève ont appris qu'elle n'aurait pas lieu, ce 24 septembre.**

La Guinée, le Mali, l'Algérie, la Libye, l'Italie, la France. « J'ai un parcours qui n'est pas très atypique pour quel'un, ici », confie, dans un sourire, B., 27 ans, qui vit dans l'ancien collège Maurice-Scève (Lyon 4<sup>e</sup>), depuis presque deux ans. Il était arrivé un soir de novembre 2018, deux mois après l'ouverture du squat de la Croix-Rousse et ne l'a plus quitté, à quelques exceptions près. Il y a sa chambre. Des compagnons d'exil qui sont devenus des amis.

**« On sent une volonté réelle de la part de la Métropole et de la Ville de reloger tout le monde »**

Dans l'attente d'un réexamen de sa demande devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), le jeune homme poursuit sa formation en troisième année de licence de droit privé, à l'université Lumière Lyon II. Devenu l'un des « référents » du lieu, après le confinement, il affirme : « Moi, je m'en fiche de savoir où je vais vivre après. Je ne veux pas quitter Lyon. Mais je me bats pour les autres. Pour que personne ne soit à la rue quand on fermera le collège. »

Le 24 septembre, la Métropole qui « ne souhaite pas communiquer pour le moment sur le



Quelque 300 personnes vivent actuellement dans l'ancien collège Maurice-Scève. Photo Progrès/Tatiana VAZQUEZ

sujet », serait, en effet, en application d'une décision de justice rendue par le tribunal d'instance de Lyon il y a un an, en droit de demander l'expulsion des occupants du squat Maurice-Scève. Cela n'arrivera pas. Pas tout de suite. L'information a été rendue publique lors de la dernière assemblée générale organisée au collège où vivent actuellement quelque 300 migrants, originaires pour la plupart d'Afrique de l'Ouest, dont une quarantaine de mineurs revenus ici, après avoir été logés par la Métropole du-

rant la période de confinement. « Tous les jeunes étaient inquiets, ici. On leur a répété ce que la Métropole nous a dit lors de notre dernier rendez-vous. Il n'y aura pas d'expulsion le 24 septembre. » On leur a dit aussi que certains habitants et soutiens du collège sans-frontière avaient croisé le maire, Grégory Doucet, lors du forum des associations du 4<sup>e</sup> arrondissement, début septembre et que ce dernier aurait assuré que tous seraient relogés. « On sent une volonté réelle de la part de la Métropole et de la Ville de reloger tout le monde. L'une des solutions possibles pourrait être l'ouverture de bâtiments vides », analyse un membre du collectif qui évoque des « conventions temporaires d'occupation signées avec des associations ». Et la Préfecture, responsable de l'accueil des migrants pendant toute la durée de l'examen de leur demande d'asile, dernière partie prenante au dossier ?

Elle confirme qu'à ce jour, la Métropole ne l'a pas saisie pour demander l'expulsion du squat et rappelle qu'elle tient ses « engagements ». Après avoir orga-

nisé un diagnostic, l'hiver dernier, auprès de 260 habitants du collège, elle a relogé 150 d'entre eux, la plupart loin de Lyon (Culoz, Annecy, Paris, Saint-Laurent-de-Chamousset). Les 120 autres seraient toujours en attente d'une proposition de la part des services de l'État qui indiquent encore : « On continue de reloger des personnes. » Quant à ceux qui sont arrivés après ou qui n'ont pas souhaité participer au premier diagnostic, la question reste en suspens.

« La Métropole souhaiterait relancer un diagnostic, avec une attention particulière sur les mineurs », croit savoir le collectif pour qui le maître-mot reste : « Pas d'expulsion, sans relogement. »

**Personne ne souhaite repasser un hiver ici**

Qu'on ne s'y trompe pas. Au collège, tout le monde serait prêt à partir. Et surtout, personne ne souhaite repasser un hiver ici. Le précédent, alors que le lieu était surpeuplé et qu'un dortoir de fortune avec des tentes et des matelas posés à même le sol avait été installé en plein courant d'air dans ce qui servait

de préau aux collégiens, a laissé des traces.

Fermer les lieux avant l'hiver : l'objectif, pour le moment, est là. « On continue de rencontrer la Métropole et d'avancer avec elle », affirme les porte-parole du squat. Fermer les lieux pour permettre à Vinci de réaliser sur le tènement une centaine d'appartements, dont une trentaine de logements sociaux ainsi que de reconstruire la Maison de l'enfance et de la jeunesse du quartier d'ici à 2022.

Que restera-t-il de ce squat de centre-ville, considéré comme l'un des plus grands de France ? « Des souvenirs, une famille », répond B., qui parle aussi de la mobilisation des « voisins de la Croix-Rousse ». « Une expérience d'intégration réussie dans un quartier accueillant », rebondit l'un des membres du collectif qui ne cherche pas à occulter les nuisances, mal vécues, par certains riverains. « L'ébauche d'une possibilité et une promesse électorale », enchaîne un autre en rappelant à la Métropole sa volonté de mettre en œuvre « une politique des squats ».

Tatiana VAZQUEZ

## Une manifestation le 19 septembre avant la marche vers l'Élysée

Après deux manifestations cet été, le jeune collectif des sans-papiers de Lyon organise un nouveau rassemblement, ce samedi 19 septembre, place Guichard, afin de lancer officiellement « la marche des solidarités ».

Des marches partiront de Marseille, Lille, Rennes, Toulouse, Strasbourg et convergeront vers Paris. Arrivées, le 17 octobre, à l'Élysée, pour demander au Président de la République, « la régularisation des sans-papiers, un logement pour toutes et tous et la fermeture des centres de rétention administrative ». Le 3 octobre, les marcheurs venant de Grenoble et de Marseille seront à Lyon. B., habitant du squat de la Croix-Rousse, reprendra la route avec eux.